

**APPEL GENERAL A MANIFESTATION D'INTERET
N° 02 /AGMI/MINDEVEL/PROLOG/UGP/SPM/CA-SPM/2025 DU 13 DEC 2025 POUR
L'ETABLISSEMENT DU REPERTOIRE DES ENTREPRISES INTERESSEES A REALISER DANS LA
REGION DE L'EST LES INFRASTRUCTURES RESILIENTES AU CLIMAT DANS LE CADRE DE LA
MISE EN ŒUVRE DU PROJET GOUVERNANCE LOCALE ET COMMUNAUTES RESILIENTES
(PROLOG) POUR LES EXERCICES 2026 ET 2027**

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Pour soutenir le Cameroun dans ses initiatives de gestion des risques d'aggravation de la violence, ainsi que sa politique de décentralisation, la Banque Mondiale a accordé au Gouvernement du Cameroun un financement sous forme de prêt à hauteur de 300 millions de dollars, soit environ 189, milliards de F CFA pour la mise en œuvre du Projet Gouvernance Locale et Résilience Communautaire (PROLOG). Ce projet combine l'appui à la décentralisation focalisée sur des engagements de développement tout en renforçant les capacités de résilience des communautés, notamment des ménages vulnérables impactés par les conflits.

L'objectif de développement du projet est d'améliorer l'accès des communautés aux infrastructures résilientes au changement climatique et de renforcer la capacité locale à gérer les ressources et à fournir des services. Pour atteindre cet objectif, le projet est articulé autour de quatre composantes :

- Composante 1 : Amélioration des infrastructures communautaires et des services de base ;
- Composante 2 : Amélioration du cadre de gouvernance à plusieurs niveaux et de la capacité des entités décentralisées à fournir des services ;
- Composante 3 : gestion, suivi et évaluation du projet ;
- Composante 4 : le CERC : Cette composante établira un fonds d'urgence qui pourra être déclenché en cas de crise d'origine humaine, de crise de santé publique ou de catastrophe naturelle, par la déclaration officielle d'une urgence nationale, ou sur demande officielle d'un des membres du gouvernement du Cameroun.

Dans le cadre sa mise en œuvre, le PROLOG accorde des financements sous forme de dons aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) à travers trois guichets à savoir :

- Le guichet de subvention aux infrastructures communautaires, ouvert aux Communes (CISG) ;
- Le guichet de subvention aux infrastructures intercommunales, ouvert aux Régions (IIC) ;
- Le guichet de subvention basée sur la performance, ouvert à toutes les CTD.

Pour assurer une mise en œuvre efficace des projets d'infrastructures qui découlent des financements au profit des Communes, le Coordonnateur National du PROLOG lance un Appel Général à Manifestation d'Intérêt pour l'établissement d'un répertoire des entreprises intéressées à réaliser dans la Région de l'Est les infrastructures résilientes au climat dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG) pour les exercices 2026 et 2027.

II. DOMAINES D'INTERVENTION DES PROJETS COMMUNAUX

Les sous-projets financés par le PROLOG au profit des communes de l'Est sont dans les domaines suivants :

Domaine 1	Construction et équipement des hôpitaux et centres de santé
Domaine 2	Construction et équipement des infrastructures d'adduction en eau potable

Domaine 3	Construction et équipement des infrastructures d'éclairage public
Domaine 4	Construction et équipement des infrastructures scolaires
Domaine 5	Construction des infrastructures de commerce
Domaine 6	Construction et réhabilitation des infrastructures dans le secteur routier
Domaine 7	Construction des infrastructures collectives du secteur agricole et système d'irrigation
Domaine 8	Construction des infrastructures collectives du secteur de l'élevage (gestion des déchets animaux, délimitation des voies de transhumance, création des pépinières pour l'amélioration des pâturages)
Domaine 9	Travail de réhabilitation des ouvrages d'assainissement liquide et solide
Domaine 10	Activités de reboisement et de gestion forestière, prévention de l'érosion des sols
Domaine 11	Construction des abris d'urgence

III. CRITERES D'EVALUATION

Les dossiers de candidatures seront évalués sur la base de l'expérience et des qualifications des entreprises.

IV. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature devront comprendre les éléments suivants :

- Lettre de manifestation d'intérêt précisant les domaines sollicités ;
- Registre de commerce ;
- Attestation d'Immatriculation ;
- Plan et attestation de localisation ;
- Les références de l'entreprise dans les domaines sollicités (contrats, PV de réception, attestation de service fait)

V. DISPOSITIONS GENERALES

Les dossiers de candidatures rédigés en français ou en anglais doivent être envoyés exclusivement par courrier électronique au plus tard trente (30) jours à compter de la date de publication du présent Appel, avec pour objet :

APPEL GENERAL A MANIFESTATION D'INTERET
N°~~02~~/AGMI/MINDEVEL/PROLOG/UGP/SPM/CA-SPM/2025 DU ~~23 DEC 2025~~ POUR L'ETABLISSEMENT
DU REPERTOIRE DES ENTREPRISES INTERESSEES A REALISER DANS LA REGION DE L'EST LES
INFRASTRUCTURES RESILIENTES AU CLIMAT DANS LE CADRE DE LA MISE EN OEUVE DU PROJET
GOUVERNANCE LOCALE ET COMMUNAUTES RESILIENTES (PROLOG) POUR LES EXERCICES 2026 ET
2027

NB :

- *Les entreprises souhaitant intervenir dans plusieurs domaines, devront clairement préciser les domaines sollicités ainsi que les références ;*
- *Aucun dossier physique ne sera reçu à l'UGP ou dans les UCR.*
- *Seuls les dossiers complets et jugés satisfaisants seront retenus et agréés dans le « Répertoire des Entreprises du PROLOG l'Est pour les exercices 2026 et 2027 »*

Adresses courrier électronique :

- repertetest@prolog.cm , aatangana@prolog.cm , jabede@prolog.cm

